



Délibération n° 14 / 2016

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille seize, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Véronique GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE, Monique MARCILLAC, Marie- Thérèse MERCIER, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Michèle WASSELIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Cyrille AMIRAUT, Daniel BERAUD, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, M. Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Gaspard MESSINA, Thierry QUILES, Rémi SIÉ.

Absents excusés : Julien BIEGEL (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), M. Bernard PRIOU (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE).

Absente non excusée : Mme Clara GIMENEZ.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Urbanisme – Voirie – Dénomination de la voie du lotissement les balcons de Pignan.

Monsieur Denis GALINIER, Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et aux travaux, expose au Conseil Municipal :

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement les balcons de Pignan qui débouche sur la rue du Four de la Caux et afin de faciliter la circulation il est proposé au conseil de dénommer l'unique voie desservant celui-ci comme suit : Impasse des balcons de Pignan

La présente affaire a été soumise pour avis aux membres de la commission urbanisme le mardi 29 février 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve ces nouvelles dénominations ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Commune de PIGNAN (Hérault)

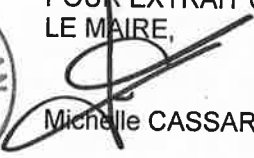
Délibération n° 14/2016

Objet : Urbanisme – Voirie – Dénomination de la voie du lotissement les balcons de Pignan.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28 (dont 3 pouvoirs)
Votes : 28
Pour : 28
Contre : 0.



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,


Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 3 mars 2016.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN